

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 06 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, vingt heures et trente minutes, le Vendredi 06 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick GAILLARD, Maire.

Etaient présents : M^{eur} GAILLARD, Maire, M^{mes} DIRUY, BRUNET, Adjointes, M^{eurs} ANSARD, CHARPENTIER, DELAFOSSE, METAIS, BIENAIME, PACCEU, DUBOIS, LETELLIEZ, M^{mes} DEMORY, FRANCIERE, GAPENNE, HETELAY, PRUVOST, LASORNE.

Absents excusés : M. LOGNON qui donne pouvoirs à M. METAIS,
M^{me} LEBRUN qui donne pouvoirs à M^{me} GAPENNE,
M. VANDEWALLE.

Absent : M. COTTEL

Secrétaire de séance : M^{me} BRUNET.

RTE - LIGNE 225 KV ARGOEUVES-BEAUCHAMPS

- Vu le projet d'élargissement des tranchées forestières présenté par RTE et GEOFIT EXPERT dans le cadre du fonctionnement de la ligne 225 KV ARGOEUVES-BEAUCHAMPS,
- Vu le décompte de déboisement d'élargissement U6 transmis par RTE,

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire tendant à accepter la coupe de bois sur les parcelles concernées, propriété de la Commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte cette proposition, autorise par voie de conséquence la coupe de bois dans le cadre de ce projet sur les parcelles AO6 – AO12 – AO Canal de la Somme,
- accepte l'indemnité d'un montant de 742.69 € proposée par RTE à la Commune de FLIXECOURT, indemnité consécutive à la coupe de bois susmentionnée,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

CPIE – ADHÉSION 2019

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire tendant à adhérer au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Somme,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à s'acquitter d'une cotisation auprès du CPIE en qualité de membre « collectivités territoriales ». Cette cotisation sera due chaque année à compter de l'année 2019,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

COLLEGE DE FLIXECOURT – ORCHESTRE AU COLLEGE – SUBVENTION 2019

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte de verser au Collège de FLIXECOURT une subvention de 3 500.00 € pour mener à bien le projet « orchestre au Collège » au titre de l'année 2019.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé du Maire sur l'organisation du concours des maisons fleuries,
- Considérant qu'il y a lieu de récompenser les différents lauréats,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de définir les catégories suivantes :

Prix	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	Consolation
Catégories						
Ensemble Maison avec jardin	90.00	80.00	70.00	60.00	50.00	Un bon d'achat
Façade avec balcon ou terrasse	90.00	80.00	70.00	60.00	50.00	Un bon d'achat
Maison collective type H.L.M.	90.00	80.00	70.00	60.00	50.00	Un bon d'achat
Fleurissement des rives de la Nièvre	70.00	60.00	50.00	-	-	Un bon d'achat

-Le montant du bon d'achat est arrêté à 40.00 €. Ce lot de consolation est attribué à tous les participants n'ayant pas obtenu de prix.

-L'ensemble des dépenses du concours des maisons fleuries sera imputé à l'article 6714 : « bourses et prix ».

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R – 2020 - TRAVAUX DE REFECTION - EGLISE

Monsieur le Maire présente aux Membres de l'Assemblée délibérante, le projet de restauration de l'église de FLIXECOURT, pour un montant de travaux estimé à 41 560.00 € HT soit 49 872.00 € TTC correspondant au devis présenté par Guy PETIT/Julie HENNEBERT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. et arrête le plan de financement suivant :

DEPENSES HT	RECETTES HT
	Etat DETR 10 390.00 €
	Commune-Fonds propres 31 170.00 €
TOTAL 41 560.00 €	TOTAL 41 560.00 €

-Atteste que les crédits relatifs à la participation de la Commune de FLIXECOURT sont portés au budget de la collectivité et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R – 2020 - CHAUFFAGE – ECOLE HECTOR MALOT

Monsieur le Maire présente aux Membres de l'Assemblée délibérante, le projet de remplacement de la chaudière existante – création de 3 réseaux de chauffage et raccordement au restaurant scolaire, pour un montant de travaux estimé à 57 450.00 € HT soit 68 940.00 € TTC correspondant au devis présenté par OPEIC Bâtiments,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. et arrête le plan de financement suivant :

DEPENSES HT	RECETTES HT
	Etat DETR 22 980.00 €
	Commune-Fonds propres 34 470.00 €
TOTAL 57 450.00 €	TOTAL 57 450.00 €

-Atteste que les crédits relatifs à la participation de la Commune de FLIXECOURT sont portés au budget de la collectivité et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

SUBVENTION

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-accepte de verser une subvention d'un montant de 350.00 € à l'association « Les Francs pêcheurs » FLIXECOURT – pour l'année 2019.

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

M. BIENAIME signale le mauvais état des pelouses et des bordures de trottoirs dû aux travaux d'amélioration des ensembles HLM de la SIP. Monsieur le Maire demandera à la SIP de remettre en état avant la fin des travaux.

M. BIENAIME demande que les branches soient broyées et/ou débarrassées par RTE lors de la coupe de bois.

M. PACCEU signale qu'il y a beaucoup de boue aux abords du rond-point de la ZAC des Hauts Plateaux. Monsieur le Maire demandera à la CCNS le passage régulier d'une laveuse.

M. PACCEU signale que l'éclairage devant la crèche est en panne. Monsieur le Maire enverra l'entreprise POIREL rapidement pour réparation.

M. PACCEU signale des dysfonctionnements électriques dans la salle des associations (prises). Monsieur le Maire enverra l'équipe technique pour vérifier l'état des prises.

M. METAIS informe les élus que la vidéo surveillance est bien installée sur la zone du complexe et sur le moulin.

M. ANSARD informe les élus que la réunion initialement prévue le 05/12/2019 concernant le gymnase a été reportée au 08/01/2020. L'ensemble des informations concernant le suivi des dégâts et réparations du gymnase ont été transmis au journal d'Abbeville.

M. DELAFOSSE informe les élus que tous les bâtiments communaux sont équipés de cendriers extérieurs.

M^{me} PRUVOST présente aux élus les nouvelles modalités de gestions des réservations des salles mises en location.
